



PREFET DE L'YONNE

PREFECTURE  
DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ  
ET DES TITRES  
SERVICE DE LA CITOYENNETÉ  
ET DES USAGERS DE LA ROUTE

**ARRETE PREF-SPAV-SAT-2014-0011**

**Fixant la liste des candidats pour le 1<sup>er</sup> tour des élections municipales complémentaires dans la commune de SERMIZELLES**

Le préfet de l'Yonne,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code électoral et notamment ses articles L256 et R126 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du Président de la République du 4 octobre 2012 nommant Monsieur Raymond LE DEUN Préfet de l'Yonne ;

VU l'arrêté préfectoral n°PREF/MAP/2014/035 du 22 septembre 2014 de Monsieur le Préfet de l'Yonne, régulièrement publié, donnant délégation de signature à Madame Amélie FORT-BESNARD, sous-préfet d'Avallon,

VU l'arrêté préfectoral n°PREF-SPAV-SAT-2014-0010 du 27 octobre 2014 portant convocation des électeurs de la commune de Sermizelles les 16 novembre 2014 (1<sup>er</sup> tour) et 23 novembre 2014 (2<sup>ème</sup> tour) en vue des élections municipales complémentaires ;

VU les candidatures enregistrées ;

SUR proposition du sous-préfet d'Avallon,

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>.** – La liste des candidats en vue du 1<sup>er</sup> tour des élections municipales complémentaires dans la commune de SERMIZELLES est fixée conformément à l'annexe ci-jointe.

**Article 2.** – La liste des candidats devra être affichée en mairie dès réception ainsi que dans le bureau de vote le jour du scrutin.

Fait à AVALLON, le 30 octobre 2014

Pour le préfet,  
le Sous-Prefet,

  
Amélie FORT-BESNARD

*Le Secrétaire général de la sous-préfecture et le premier adjoint de la commune de SERMIZELLES sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.*

**ANNEXE A L'ARRETE PREF-SPAV-SAT-2014-0011 du 30 octobre 2014**

**Fixant la liste des candidats pour le 1<sup>er</sup> tour des élections municipales complémentaires dans la commune  
de SERMIZELLES**

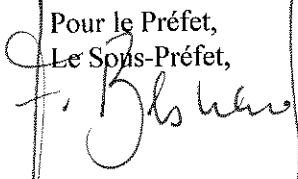
---

Élections municipales complémentaires 1<sup>er</sup> tour du 16 novembre 2014

Candidats au scrutin majoritaire

Nombre de sièges à pourvoir: 2

- Mme Nadine BERTHEAU
  
- M. Franck CHARRETIER
  
- Mme Annette DEVRY
  
- M. Christophe TRAUULET

Pour le Préfet,  
Le Sous-Préfet,  
  
Amélie FORT-BESNARD